

Souss-Massa-Drâa : Programmation des redevances sur les eaux d'irrigation : Bilan des réalisations au terme de l'année 2008

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-03-2009 13:37:24

Le conseil d'administration de l'Agence du bassin hydraulique de Souss-Massa s'est dernièrement réuni à Agadir pour faire le bilan de ses réalisations au terme de l'année 2008 et concerter le programme financier de 2009.

Les travaux de cette réunion ont soumis au débat la validation du rapport de la réunion tenue le 01/07/2008, le bilan des réalisations de l'Agence au terme de l'année passée, le programme financier suggéré au titre de l'année 2009 et le suivi de la mise en vigueur des recommandations du conseil au terme de la session précédente.

Et après les délibérations, les participants dans les travaux de cette rencontre ont validé le programme financier suggéré au terme de l'année en cours, 2009 en l'occurrence, le projet de contrat pour la réalisation de la station de transformation par le biais du pompage de l'énergie au niveau du barrage de Sidi Moumen et le projet d'autorisation de l'exploitation dans la pêche littorale d'une part des eaux du barrage du Prince Moulay Abdallah. Lors de cette rencontre, on a approuvé le projet de programmation des redevances sur les eaux d'irrigation, le projet d'expansion de la convention de jumelage entre l'agence hydraulique du Souss-Massa et l'agence hydraulique Rhône méditerranée et Corse, le contrat conclu avec la société des boissons gazeuses et la convention signée avec la société nationale du transport et de logistique.

On a ainsi procédé à la constitution d'une commission permanente chargée du suivi et du contrôle des comptes de l'agence, outre la conception de moyens adéquats pour l'optimisation des revenus et la gestion des dépenses de l'agence. Cette rencontre a également débouché sur la signature des conventions privées relatives à la réalisation des recommandations de la convention-cadre et à la signature de la convention de partenariat pour la préservation de l'eau et de la terre au bassin hydraulique de l'Oued Lhouar. Ce qui a marqué l'année 2008, ce sont les Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI concernant la gestion des ressources hydriques souterraines. Le 16 janvier de l'année écoulée, au siège de la wilaya d'Agadir, s'est tenue une réunion, sous la présidence du secrétaire d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement et en présence du wali de la région, autour de la gestion des extractions des matériaux de construction des carrières au niveau régional, la validation du Plan Maroc Vert, le suivi et l'évaluation de l'étude stratégique nationale portant sur le secteur de l'eau, le suivi de l'étude stratégique nationale relative au dessalement des eaux de la mer et celle concernant le recyclage des eaux usées.

L'année écoulée a été également caractérisée par le suivi du plan national portant sur l'économie de l'eau destinée à l'irrigation, celui du plan national d'assainissement liquide et celui du plan national d'assainissement solide, outre la création de la caisse de financement et de la lutte contre les catastrophes naturelles, notamment les inondations. L'année passée a également été marquée par des rencontres et des études relatives à la préservation des ressources hydriques, dont le suivi de la mise en oeuvre de la convention-cadre concernant la préservation et le développement des

ressources en eau, le projet de la convention-cadre et celui de la convention privée relatifs à l'environnement au niveau du bassin, la programmation de l'étude stratégique régionale portant sur le dessalement des eaux de la mer destinées à l'usage agricole, le suivi de l'étude d'approvisionnement de la bande littorale d'Agadir-Sidi Ifni en eau potable à partir de la station de dessalement des eaux de la mer. Elle a connu la programmation de la réalisation des travaux de restructuration des barrages de Sidi Abdellah sur l'Oued Elwaâr à la province de Taroudant, Amentlil sur l'oued Ourga à la province de Chtouka Ait Baha et Akrima sur l'oued Tioughza à Sidi Ifni.

La même année a été caractérisée par le suivi de la réalisation de deux barrages collinaires sur l'oued Lahwar et Elghazwa pour protéger la ville d'Agadir des risques d'inondations, l'achèvement des travaux de réalisation du canal d'approvisionnement de la région d'El Guerdane en eau d'irrigation, le suivi de l'étude de mise en vigueur du plan directeur d'aménagement intégré aux ressources hydriques au Bassin du SM. Aussi, cette année a vu la signature de la convention de partenariat d'une convention dans le domaine de l'économie de l'eau, l'assainissement liquide et la prévention des inondations et la création de différentes commissions, conformément aux instructions et aux recommandations des travaux du dernier conseil d'administration, relatives à la programmation et au finance, à la planification hydraulique, à la recherche scientifique pratique, à la gestion de l'eau, et du domaine public hydraulique.

Taux de remplissage

Le taux de remplissage a atteint plus de 100% dans le barrage Mokhtar Soussi et varie entre 58,4% et 99,6 au niveau d'autres barrages. Le programme financier suggéré au titre de l'année 2009 vise la consolidation de l'acquis en matière de préservation et de développement des ressources hydrique et l'optimisation de leur gestion, comme il s'assigne le renforcement de l'infrastructure hydraulique. Une enveloppe budgétaire estimée à 15,959 millions de dirhams, dont 3,70 millions de dirhams destinés à la restructuration, a été attribuée par l'Etat pour la réalisation de ce programme et l'entretien de l'infrastructure hydraulique, plus 259.000,00 de dirhams en tant qu'engagement non programmé. Ce programme s'articule autour des domaines liés essentiellement à l'usage, au recyclage, à la gestion et à l'économie de l'eau et à la protection contre les catastrophes naturelles.

Abdelfattah ABERBRI
LE MATIN